



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Madame,
Monsieur,

Un séjour de six mois tous frais payés dans la capitale de l'Europe ! Telle est l'opportunité qu'offre la Ville de Neuchâtel, du 1^{er} mars au 31 août 2009, à un ou une artiste désireux de s'enrichir au contact de la vie culturelle de Bruxelles ! Les Villes de Bienne, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains ainsi que le Canton du Jura et la Fondation Anderfuhren, à qui a succédé depuis peu le Conseil du Jura bernois, collaborent depuis plusieurs années pour permettre à des artistes de l'Arc jurassien de se rapprocher de l'Europe.

La Ville de Neuchâtel dispose des lieux durant six mois tous les deux ans. Son tour est à nouveau venu d'envoyer un artiste à Bruxelles et de le faire profiter du loft qu'elle loue, avec ses partenaires, dans une ancienne manufacture des années 1910 chaussée de Haecht, dans le quartier central de Schaerbeek. Cet espace meublé et équipé de 140 m² donne sur la place de la Reine, particulièrement animée de jour comme de nuit. Une large baie vitrée lui apporte beaucoup de lumière et offre une superbe vue sur l'église royale Sainte-Marie.

Cet atelier-appartement se compose d'un volume principal, d'un seul tenant, dans lequel est installée une cuisine. Une salle de bain et un espace de stockage complètent les lieux. L'atelier dispose d'un raccordement ADSL pour le téléphone et l'accès à internet. D'une hauteur de 3,8 m environ, avec un sol en carrelage, il offre un vaste espace qui peut être modulé à souhait par les artistes.

Le boursier qui partira à Bruxelles pour six mois à compter du 1^{er} mars prochain bénéficiera, outre de la jouissance gratuite des lieux, d'une bourse de 1'000 francs par mois. Cette offre s'adresse en priorité à une personne active dans le domaine des arts plastiques, mais aucun artiste n'est exclu a priori. A la fois proche de Paris et de Londres, Bruxelles s'est taillée une solide réputation dans le domaine des arts en général, de la bande dessinée et du cinéma en particulier. La danse, le théâtre et aujourd'hui le design, la mode et les nouveaux médias y connaissent un développement réjouissant.

Les artistes domiciliés à Neuchâtel ou entretenant des liens très forts avec cette ville voudront bien faire acte de candidature jusqu'au 20 septembre 2008 au plus tard en envoyant un dossier à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel (Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel). Celui-ci comprendra un curriculum vitae, un échantillon des travaux artistiques réalisés à ce jour et une brève description de ce que le candidat entend effectuer durant son séjour à Bruxelles.

Lancée en 1998 par les Villes de Neuchâtel, Bienne et Yverdon-les-Bains ainsi que deux fondations suite au refus de la Suisse d'adhérer à l'Espace économique européen, la Bourse de Bruxelles a déjà permis à une trentaine d'artistes de séjourner dans la capitale de l'Europe. La Ville de Neuchâtel y a envoyé par exemple les peintres Steve Dey et Anne-Marie Mauler, le photographe Matthieu Spohn, la plasticienne et écrivaine Orélie Fuchs, ainsi que la graphiste et photographe Christelle Métille.

Les trois Villes du pied du Jura, le Canton du Jura et le Conseil du Jura bernois se réuniront en automne 2009 pour décider s'ils poursuivent leur collaboration et continuent d'offrir cette bourse au-delà de 2010 pour une nouvelle période de quatre ans.

Neuchâtel, le 28 août 2008

Renseignements complémentaires: Patrice Neuenschwander, délégué culturel, ☎ 032-717.79.05, e-mail: patrice.neuenschwander@ne.ch